

## A – Encourager la pratique du sport

### Type d'organisme :

Association, collectivité territoriale, Mission Locale, association sportive.

### Objet :

#### Objectif d'intérêt général :

Rendre accessible la pratique sportive à tous et notamment aux publics qui en sont les plus éloignés.

#### La mission :

Le volontaire a pour mission de sensibiliser de nouveaux publics pour faciliter leur accès aux événements sportifs ou à la pratique du sport (sport collectif ou sport individuel dans le cadre d'un groupe ou d'une association). Cette sensibilisation de personnes habituellement éloignées des pratiques sportives (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, etc.) permet de recréer du lien social en particulier pour les personnes isolées.

#### Le volontaire est amené à :

- Aller à la rencontre des publics éloignés du sport (femmes, enfants, jeunes en insertion, personnes handicapées, populations défavorisées,...) pour faciliter leur intégration dans les associations sportives et leur participation lors d'événements sportifs ;
- Sensibiliser les bénévoles, adhérents et professionnels des associations sportives à l'accueil de nouveaux publics ;
- Organiser des activités sportives favorisant la mixité sociale et l'évolution des représentations ;
- Etre à l'écoute des attentes et besoins des nouveaux publics, être un médiateur auprès des responsables sportifs ;
- Promouvoir la pratique sportive : création, diffusion d'outils, organisation de festivals, enquêtes, etc.
- Encourager la coopération et la solidarité par le sport.
- Enrichir les outils, communiquer sur les bonnes pratiques, animer blog ou site internet à ce sujet

Il peut également favoriser les pratiques physiques et sportives multi-activités afin de développer les liens sociaux et dynamiser les territoires en :

- Proposant des événements sportifs originaux mobilisant différents publics (enfants, jeunes, adultes, familles), en particulier des initiations/découvertes en accompagnement de grands événements sportifs ;
- Sensibilisant et accompagnant les responsables d'associations sportives dans la mise en place d'événements et animations multi-activités ;
- Faisant le lien entre les initiatives et en témoignant des réussites.

#### Risques :

- Les volontaires n'assurent pas l'encadrement en autonomie d'une pratique sportive : les volontaires qui disposent de diplômes sportifs (BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, licence STAPS) ne peuvent pas faire usage de leur compétence à encadrer un entraînement ou à réaliser des actes pédagogiques dans le cadre de leur engagement de Service Civique.
- L'action du volontaire s'inscrit dans un cadre distinct des activités quotidiennes de la structure. Les volontaires ne doivent pas assurer des missions liées à l'entraînement des sportifs ou à l'entretien des installations sportives.
- Les structures d'accueil diversifient au maximum leur recrutement en dehors du réseau sportif pour garantir la diversification du public du club et favoriser l'expérience de mixité sociale du volontaire.



## **B - Sensibiliser contre les violences sportives**

Type d'organisme :

Collectivité territoriale, association.

Objet :

Objectif :

Dans le cadre de cette mission, les volontaires participeront à la responsabilisation des usagers des structures sportives en milieu urbain ou des zones rurales isolées en favorisant les valeurs civiques et citoyennes des pratiques sportives. Ils seront ainsi force de proposition et apporteront un regard neuf sur les actions sportives proposées par la ville.

**Activités confiées aux volontaires dans le cadre de ces missions :**

- Recueil des informations sur les différentes violences sportives existantes sur le territoire (physiques, verbales et autres) ;
- Participer à la création de supports de communication interactifs et adaptés à tout public sur le thème de la "lutte contre les violences dans le sport et les règles d'usages" ;
- Aller à la rencontre du public qui utilise les structures sportives de la Ville (gymnase, etc.) et des professionnels du terrain (arbitres, entraîneurs, associations sportives, etc.) à l'aide d'un questionnaire dans l'objectif de recueillir des témoignages de violences sportives et établir un diagnostic ;
- Participer à la mobilisation des usagers par des ateliers de sensibilisation autour des différentes violences dans le sport ;
- Participer à la mise en œuvre d'un débat ;
- Participer à l'évaluation de la démarche.



## **C - Participer au développement des actions sportives dans les quartiers isolés en milieu urbain ou dans les zones rurales isolées**

Type d'organisme :

Collectivité territoriale, association.

Objet :

Objectif :

Dans le cadre de cette mission, les volontaires participeront à la responsabilisation des usagers des structures sportives en milieu urbain ou des zones rurales isolées en favorisant les valeurs civiques et citoyennes dans la pratique sportive. Ils seront ainsi force de proposition et apporteront un regard neuf sur les actions sportives proposées par la ville ou la zone rurale isolée.

**Activités confiées aux volontaires dans le cadre de ces missions :**

- Proposer un questionnaire autour des pratiques sportives et leur déclinaison contextuelle (provenance géographique du public, âges, fréquentation, choix des activités proposées, préférences, etc.) ;
- Aller à la rencontre du public dans les structures sportives en milieu urbain ou dans les zones rurales isolées ;
- Participer à la diffusion et réception des questionnaires auprès d'un échantillon représentatif des usagers des structures sportives de la Ville ;
- Participer au diagnostic de l'enquête ;
- Participer à l'évaluation de la démarche ;
- Accompagner les jeunes dans la découverte de différentes disciplines en lien avec les clubs sportifs.



## **D – Agir pour favoriser la relation parents – enfants par des activités sportives et para sportives**

**Type d'organisme :**

Collectivité territoriale, association.

**Objet :**

**Objectif :**

Favoriser la cohésion sociale par le sport.

**La/le volontaire aura pour mission de :**

- Etablir un diagnostic des pratiques au sein du club et des besoins des publics (parents et familles) ;
- Repérer, localement les acteurs et les dispositifs existants liés aux questions de parentalité (CAF - REAAP - Travailleurs sociaux) ;
- Constituer au sein du club une équipe susceptible d'œuvrer sur cette mission ;
- Faire émerger des activités, des pratiques, des temps d'échanges et d'informations favorisant la relation entre parents et enfants ;
- S'assurer des relations régulières entre les différents acteurs impliqués dans les différents projets ;
- Assurer la valorisation de ce service auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires du club ;
- Susciter la collaboration et le travail en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autres structures conduisant ce même type de mission.



## **E – Développer la citoyenneté et le vivre ensemble par le sport**

**Type d'organisme :**

Collectivité territoriale, association.

**Objet :**

**Objectif :**

Favoriser la cohésion sociale par le sport.

**La/le volontaire aura pour mission :**

- L'accompagnement pédagogique et l'information sur les valeurs et les traditions portées par le sport (rugby, football, handball, etc.) auprès de publics en difficulté sociale sous la responsabilité d'un éducateur diplômé : interventions dans des zones urbaines sensibles, en milieu rural, auprès de jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse, auprès de personnes handicapées, etc. ;
- La promotion d'une approche éco-citoyenne lors du déroulement des activités auprès des clubs ou des comités ;
- La lutte contre les dérives de certaines pratiques sportives : dopage, sens démesuré de la performance, etc. ;
- La participation à la création d'un outil reprenant les règles et les codes de bonne conduite ;
- Accompagner la mise en place et l'appropriation de cet outil :
  - Faire appliquer ces règles à l'entraînement comme à la compétition,
  - Faire appliquer ces règles sur les lieux des tournois et organiser des temps d'information « qualité ».

